

Les Sapeurs Pompiers de Caen EN GREVE

Citoyennes et Citoyens, voila pourquoi et à cause de qui :

1/Depuis 18 mois nous sommes méprisés, harcelés et sanctionnés par notre direction et le conseil départemental pour avoir essayé de maintenir la qualité du service public dans l'agglomération caennaise suite à la réécriture d'un document visant la sécurité et la couverture des risques dans le département (SDACR). Nous étions et nous sommes contre la baisse des effectifs, la fermeture de la caserne de Caen Canada, l'arrêt de certaines spécialités comme la plongée etc.

Ceci a eu pour conséquences :

***Plus de 250 sapeurs pompiers sanctionnés suite aux mouvements sociaux allant parfois jusqu'à parfois la mise à pied et la retenue sur salaire.**

***Mal être au travail suite aux pressions psychologiques de notre hiérarchie entraînant arrêts maladie et problèmes de santé pour certains agents.**

***Dialogue social totalement rompu avec nos supérieurs, il nous est toujours totalement impossible de communiquer même lors des réunions comme les comités techniques ou comités hygiène sécurité.**

2/Suite à l'obligation de se mettre en conformité avec la loi concernant le temps de travail des sapeurs pompiers, le conseil départemental s'obstine à appliquer de la manière la plus stricte qu'elle soit, un décret visant à limiter la durée du travail hebdomadaire. 48h de temps de travail de moyenne sur une période de 6 mois est donc interprété par notre direction de la façon suivante:

48h de travail maximum par semaine du lundi au dimanche toutes les semaines de l'année...

Ceci a pour conséquences :

***Plus ou très peu de possibilités pour les sapeurs pompiers professionnels de continuer à se former et à maintenir nos acquis de spécialités par manque d'effectif. Nos chefs de centre ne peuvent plus dégager de temps de formation en dehors des gardes.**

***Les effectifs de sapeurs pompiers professionnels sont tellement bas sur l'agglomération que nos chefs de centres sont dans l'impossibilité d'établir des plannings de garde d'un mois sur l'autre voir même d'une semaine sur l'autre.**

***Suppression d'une semaine de congés à partir de 2016, non respect de la neutralité des congés, certains d'entre nous ne pourront même pas partir en congés avec leurs femmes et enfants l'été prochain.**

POURQUOI TOUT CELA? POURQUOI TANT D'ACHARNEMENT DE LA PART DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL?

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE SA MAUVAISE GESTION ECONOMIQUE AINSI QUE CELLE DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS.

NOUS NE VOULONS QUE DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC, NOS DROITS ET VOTRE SECURITE.

VOS SAPEURS POMPIERS CAENNAIS VONT MAL, TRES MAL, VOUS POUVEZ AVOIR BESOIN DE NOUS A N'IMPORTE QUEL MOMENT ET BIEN AUJOURD'HUI C'EST NOUS QUI VOUS DEMANDONS DU SOUTIEN ET DE L'AIDE.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour discuter, comprendre et échanger.

Pardonnez-nous d'avance des éventuelles nuisances qu'entraînent nos actions, mais c'est aujourd'hui notre seul moyen de nous faire entendre et de nous faire voir, il en va également de votre sécurité.

Vos éternels dévoués, les Sapeurs Pompiers de Caen.